



Arrondissement de Thann-Guebwiller
Département du Haut-Rhin

6, place de la Mairie
68127 NIEDERHERGHEIM
Tél. 03 89 49 45 08

ARRETE N° 53/2023

Interdiction de stationner rue du Chateau

Le Maire de Niederhergheim,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2213-2 ;
Vu le Code de la route ;
Considérant les difficultés de sortie d'exploitation liées au stationnement ;
Considérant qu'il y a lieu de permettre à l'exploitant agricole d'accéder à son exploitation ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 17 mai 2023, le stationnement entre le n°5 et le n°9 rue du Chateau, est interdit.

Article 2 : Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie d'Ensisheim,
- Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de Colmar,
- Syndicat mixte, Brigade Verte 68360 SOULTZ,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Niederhergheim,
- Affichée,
- Et classée aux archives.

fait à Niederhergheim, le 17 mai 2023

Le Maire,
Alain ZEMB

